

Quelle équité en métropole diffuse ?

Conférence donnée au Métaphone d'Oignies, le 4 février 2014, pour la Bassin Minier dans le cadre des Débats de l'Eurométropole franco-belge (Lille – Kortrijk – Tournai)

1_ L'équité territoriale

Quand on parle d'équité, le livre « La Théorie de la Justice » du philosophe américain John Rawls publié en 1971 n'est jamais très loin. Selon lui, comme guide des actions publiques, l'équité repose sur deux principes essentiels qui sont le principe de différence : qui incite les politiques publiques à garantir le plus possible à ceux qui ont le moins, et le principe de réparation : qui oriente les politiques publiques vers des actions de discrimination positive.

L'équité n'est donc pas l'égalité. Un rapport d'information du sénat l'explique :

« Le principe d'égalité est un des fondements constitutifs de la République française. Le constat des inégalités territoriales du point de vue des revenus, des activités, des équipements, du développement, incite à aller au delà. Il légitime des revendications d'équité territoriale, supposant de faire plus pour les territoires qui ont moins. Le principe de réparation oriente les politiques publiques vers des actions de discrimination positive [...] L'évaluation de ces inégalités, l'appréciation des systèmes de péréquation nécessaires sont délicates. Cette réflexion se fait à différents niveaux d'échelle : régionale, nationale, européenne. En France, le constat des disparités a d'abord porté sur l'opposition Paris - province ce qui inspira une politique de décentralisation industrielle au cours des années 1960 et 1970 principalement. Puis, les besoins de la conversion s'imposèrent. [...] Les enjeux d'équité territoriale se sont reportés depuis une dizaine d'années sur la gestion et l'aménagement des territoires locaux : agglomérations et pays. [...]

« Si l'expression "équité territoriale" ne figure pas dans les textes fondateurs de l'Union européenne, il s'agit néanmoins d'un principe auquel se réfèrent implicitement de nombreuses politiques communautaires, notamment la politique régionale. Le principe d'équité territoriale dans l'Union inclut les idées de parité de traitement et d'accessibilité, de solidarité entre les ensembles territoriaux, avec ce que cela implique en terme d'action publique. Ainsi, la politique européenne consiste à apporter des correctifs en matière de ressources et d'équipements et à doter chaque région ou chaque collectivité territoriale des conditions nécessaires à son développement. »¹

L'équité territoriale renvoie à la notion de justice sociale. Ce sont deux idées, deux objectifs, deux principes d'aménagement des territoires. Equité territoriale et justice sociale possèdent en commun un pouvoir de clarté : elles permettent de comprendre les situations d'injustice spatiale.

Pour le géographe Bernard Bret, l'équité territoriale désigne une configuration qui assurerait à tous, les mêmes conditions d'accès aux services publics, à l'emploi et aux divers avantages de la vie en société. Le territoire est l'expression spatiale du fait social. Son organisation crée des effets de lieu qui peuvent consolider, aggraver ou amoindrir les injustices sociales².

¹ - Sénat - Rapport d'information n° 342 (2003-2004) fait au nom de la Délégation à l'aménagement du territoire, le 9 juin 2004 - *La péréquation interrégionale, vers une nouvelle égalité territoriale* : www.senat.fr/rap/r03-342/r03-342.html

² - BRET, Bernard, *Equité territoriale*, in <http://hypergeo.eu/spip.php?article416>

Je ne suis ni économiste, ni historien ; je ne détaillerai donc pas dans cette conférence les enjeux financiers des politiques de redistribution, ni du rôle historique de la D.A.T.A.R.³ au temps de la croissance et de l'Etat providence. Je vais seulement illustrer une approche de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture qui tend à l'équité territoriale, qui tend à ce que Philippe Langevin, spécialiste en économie régionale, qualifie d'utopie révolutionnaire, parce qu'elle « renvoie à des valeurs, davantage qu'à des zonages, qui traduisent : la solidarité entre les territoires, l'égalité des chances dans le développement ; l'attention apportée aux habitants et aux territoires les plus démunis. [...] Dans ce mot valise « territoire » se définit une philosophie économique qui renvoie à l'éternelle question du partage des richesses. Les mesures de redistribution territoriale s'apprécient toujours en termes de potentiel fiscal. On peut les estimer suffisantes ou pas. Mais on ne peut pas nier, qu'un territoire, ce sont des habitants, des entreprises, des associations, des milieux de vie et des histoires vécues, et qu'une conception élevée de l'intérêt local serait la première condition de l'équité territoriale. »⁴

2_ La situation

Si nous pouvons penser qu'il ne s'agit plus d'une utopie, c'est que l'histoire que nous vivons tous ensemble, va dans ce sens. Dès 1987 en introduction de son rapport devenu éponyme sur l'avenir de la planète, Gro Harlem Brundtland écrivait ceci. Après la célèbre phrase : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* », elle ajoutait : « *Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir* »⁵.

Parlons de la planète, pas seulement de nos terrils, ou en ce qui me concerne de mes menhirs.

Jusqu'en 2007, je commençais mes conférences par le rappel des conditions planétaires qui demandent – je devrais plutôt dire – qui exigent des réponses éco-responsables. Je pensais alors : que les consciences étaient éclairées, que nous le savions ou que nous le sentions : nous vivions l'histoire que le philosophe Hans Jonas décrivait dès 1979 – il y a 35 ans – dans ce livre phare de la philosophie allemande « *Le Principe Responsabilité* », parlant de la dégradation de l'environnement qui lui apparaissait comme la nouvelle peur commune après la guerre froide et l'hypothétique apocalypse nucléaire : « *Brusquement ce qui est tout bonnement donné, ce qui est pris comme allant de soi, ce à quoi on ne réfléchit jamais dans le but d'une action : qu'il y ait des hommes, qu'il y ait la vie, qu'il y ait un monde fait pour cela, se trouve placé sous l'éclairage orageux de la menace de l'agir humain* »⁶.

Je pensais aussi que les propos tenus en 1993 – il y a 21 ans – par cet autre philosophe Peter Sloterdijk étaient définitivement partagés. Au fil du livre « *Dans le même bateau* », Sloterdijk exposait : « *Pendant que les différentes scènes de la culture travaillent à valoriser la nouvelle instabilité, saluent le chaos et célèbrent l'inconséquence, on assiste depuis quelques années à une discussion d'un type nouveau [poursuit Sloterdijk] ; partie des cercles écologistes, elle a été reprise par les milieux de l'économie et porte sur la durabilité — sustainability. On commence peu à peu à comprendre que l'actuel way of life et le long terme sont deux choses qui s'excluent totalement l'une l'autre.* »⁷

Sans doute oui, on le comprend ; mais aujourd'hui, vingt ans après les mots de Sloterdijk, n'est-ce pas encore plus vrai ? La conscience est là : nous le savons pertinemment – parce que nous le vivons déjà – que la vie de nos enfants ne sera pas du tout celle de nos parents, vraiment pas du tout.

³ - D.A.T.A.R. : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

⁴ - LANGEVIN, Philippe, http://www.pole-developpementdurable.univ-cezanne.fr/fileadmin/PoleDevDurable/Documents/Note_5_-Equite-3jan.pdf

⁵ - http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf

⁶ - JONAS, Hans, *Le principe responsabilité*, Flammarion, Paris, 1998, p.265.

⁷ - SLOTERDIJK, Peter, *Dans le même bateau*, Payot & Rivages, Paris, 1997, p.85

3_ L'exigence de rupture

Nous le savons parce que comme l'annonçait, si justement, il y a 42 ans, le Club de Rome - au Chapitre Europe duquel j'appartiens maintenant – par le truchement du rapport Meadows : « il ne peut pas y avoir de croissance infinie sur une terre dont les limites sont connues »⁸.

Nous en avons la certitude, mais, dans l'action que se passe-t-il ? Il se passe le symétrique inverse : l'exigence de rupture, d'invention, d'innovation est largement absente, alors qu'elle est si nécessaire pour dépasser la situation actuelle, pour « sortir de la prison de l'actuel »⁹.

C'est même pire encore. On assiste à un recul : alors qu'au début des années 2000, la volonté d'action était partagée par nos maîtres d'ouvrage, aujourd'hui la crise a bon dos, et surtout pour décider de ne rien faire, pour se défaire de la dimension éco-responsable s'il y a des économies d'investissement à faire.

Il me semble que l'importante place prise par le *greenwashing*, ce coup de peinture verte sur la misère environnementale, est le triste effet inattendu, mais l'effet bien pervers de cette prise de conscience généralisée mêlée d'un manque de courage pour agir, mâtiné d'un faux-semblant de culpabilité.

Dominique Voynet, pour qui je travaille au projet agri-culturel des murs-à-pêches, expliquait avec une si grande justesse au moment d'annoncer qu'elle ne se représenterait pas au siège de maire de Montreuil : « Il y a une aspiration au changement, mais pas une majorité culturelle pour la porter »¹⁰. C'est très juste à Montreuil comme ailleurs et, dans le même temps, c'est peu dire tant les suites de la crise bancaire et financière de l'automne 2008 ont bon dos quand il s'agit de ne rien changer aux habitudes désastreuses qui ont mené la planète à ses limites.

4_ La bienveillance

Ces mots du Club de Rome, de Hans Jonas, de Peter Sloterdijk et de Dominique Voynet nous parlent. Ils n'ont pas eu besoin de convaincre ; convaincre d'ailleurs n'a pas grand sens :

- depuis 1850, année du début de relevé des températures, les treize années les plus chaudes, sont les treize dernières années que nous venons de vivre (2000/2013), la quatorzième est 1998 ;
- la cause anthropique du dérèglement global du climat est avéré et réside dans les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines ;
- tous les pays émettent des gaz à effet de serre, plus ou moins selon leurs activités et leurs engagements ;
- à cause de ce réchauffement global, un jour, les 5 mètres d'épaisseur de la surface de la mer de Chine atteignent la température de 25°C, ce qui déclenche un super typhon : les Philippines en sont dévastées.
- et le bureau des réfugiés climatiques de l'ONU ajoute une ligne triste à sa longue liste. On pourrait tellement en ajouter. Chaque jour apporte son lot de connaissances et de surprises climatiques. Etc.

Marseille. Oui, cette image catastrophique ne provient pas d'une contrée lointaine¹¹. Il s'agit bien de la déchetterie à ciel ouvert de la communauté urbaine de Marseille, la plus grande déchetterie à ciel ouvert d'Europe à Entressen, ouverte depuis 1912, heureusement fermée en 2010, dix ans après l'injonction de l'Europe. Cette photographie témoigne d'une catastrophe. Le ciel est assombri par un vol déréglé d'oiseaux noirs. Un sol sombre nous surplombe, pas d'arbres, pas d'air. Sur la ligne qui sépare le noir du clair, — on ne sait plus dire le sol du ciel, voire l'horizon —, la silhouette d'un train apparaît, une locomotive et quelques wagons. Les deux convois qui déchargent 1.100 tonnes d'ordures par jour sont en réalité beaucoup plus longs.

⁸ - MEADOWS, Denis, MEADOWS, Fiona, RANDERS, Jorgens, BERHENS III, William W., *Halte à la croissance ? Le Club de Rome, Rapport Meadows*, Fayard, Paris, 1972.

⁹ - *ibid.*, p.20.

¹⁰ - VOYNET, Dominique, in ECOIFFIER, Matthieu, « Dominique Voynet révèle à « Libération » qu'elle ne briguera pas la mairie de Montreuil en 2014 », *Libération*, 25 novembre 2013

¹¹ - extrait du livre *Stop*, L. de Bartillat et S. Retallack, Seuil, 2003)



Cette photographie témoigne de notre catastrophe à tous. La Terre nous donne ce dont nous avons besoin pour vivre : l'air, l'eau, les végétaux, les énergies. Nous lui prenons tout, nous lui en demandons encore davantage, nous l'exploitons, la droguons pour qu'elle y parvienne plus encore. Elle donne tout ce qu'elle peut d'une générosité dont nous avons bien longtemps pensé qu'elle était inépuisable. Elle laisse tout ce qu'elle a à portée de nos mains. Mais que lui rendons-nous ? Je veux dire : au-delà de nos excréments, des déchets de l'industrie et du bâtiment, des ordures ménagères, des pollutions nées de toutes nos activités, que lui donnons-nous en échange de tous ses dons ? Que lui rendons-nous si ce n'est une empreinte écologique catastrophique ? Que lui offrons-nous qui pourrait nous rendre dignes des présents qu'elle apporte ?

5_ Le territoire moderne, inéquitable et ségrégué

Le territoire dont nous avons hérité des modernes est inéquitable et ségrégué. Leurs théories d'aménagement du territoire prônaient et réalisaient la séparation des flux (les 7 voies de circulation, hiérarchisant les 7 niveaux de circulation) et le zonage, c'est-à-dire la création de secteurs réservés au logement, à l'industrie, aux sports, aux commerces, aux établissements publics. Persuadés que ce qui valait pour l'un valait pour tous, ils ont développé leur approche de manière internationale, sans grand intérêt pour les milieux et leurs contextes.

A cela s'ajoute en France un dédain moderne à l'égard du monde rural, conséquence à la fois de son centralisme et d'une certaine faiblesse des régions, et peut-être aussi conséquence du discrédit pour la France rurale et la Terre que l'intérêt du Maréchal Pétain a déclenché par réaction, pour éviter tout relents de pétainisme.

Aujourd'hui le temps a passé, mais tout n'a pas changé. On pense encore que le bon aménagement du territoire tout au moins en France consiste en une politique de métropoles reliées entre elles par des grandes infrastructures nationales et internationales. La messe serait dite, et le reste du territoire serait de moindre intérêt. Alors, on peut ne pas l'équiper voire le déséquiper ; les postes sont fermées, les écoles, les gares, les hôpitaux, les tribunaux, etc. Alors bien entendu ensuite c'est plus facile de parler de désert médical, de désert culturel, de désert informatique, etc. De porter le discrédit sur le territoire non urbain. Etrange attitude suicidaire !

Cette structure polarisée nationale se reproduit à l'échelle des territoires métropolitains eux-mêmes, polarisés. D'où l'intérêt de poser la question de la « métropole diffuse ». Mais, est-ce la métropole qui se diffuse, hégémonique, au sens de l'étalement urbain ? Ou bien est-ce un territoire sous influence métropolitaine qui se pollinise de lieux habités épars, intimement mêlés à ce qui l'entoure ?

6_ Le mensonge statistique

Je ne conteste pas les différents avantages d'une métropolisation. Ce que je souhaite faire apparaître est une certaine paresse de la pensée de l'aménagement du territoire, y compris au sein même des métropoles. Paresse qui est d'ailleurs préjudiciable aux métropoles elles-mêmes.

Cet intérêt pour les métropoles, voire cette hégémonie de la pensée métropolitaine du territoire, s'appuie sur un mensonge statistique. Peut-être est-ce un pléonasme si l'on en croit Benjamin Disraeli qui a régné sur la politique anglaise dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il disait : « J'ai déjà croisé le mensonge. Mais avec le Ministère de l'Economie, j'en découvre le stade ultime : la statistique »¹².

On dit qu'en France comme dans le monde industrialisé, 75 voire 80% de la population est urbaine. Certainement vrai ailleurs, mais pas en France. Car voilà bien le mensonge statistique : selon l'INSEE, pour qu'une commune fasse ville, il suffit que sa part agglomérée abrite 2.000 habitants. On rêve. Un bref calcul montre que 56,7% de la population habitent dans des communes de 10.000 habitants et moins, 50,8% de villes de moins de 10.000 habitants. Sur les 36.000 communes françaises, 31 590 ont moins de 2 000 habitants (regroupant 25,2 % de la population totale).¹³ Pour leur très grande majorité, ces habitants vivent dans des conditions de vie rurale, liés à une économie rurale, résidentielle, industrielle et agricole.

7_ L'idiosyncrasie

Pour qu'il y ait « équité », il faut être capable de saisir les différences, pour les admettre et les compenser.

Il y a peu, à propos de la modernité rurale et pour critiquer la paresse des actuelles critique et pensée contemporaines de l'aménagement du territoire, j'ai retrouvé une citation du philosophe des Lumières, Denis Diderot. Dans une discussion avec Grimm, il écrivait ceci à propos d'un monument à ériger sur la place de Reims : « *L'architecture est un art borné, dit-on ; oui, dans l'esprit des architectes ; mais en lui-même, je n'en connais pas de plus étendu. Qu'on fasse entrer dans son projet la considération du temps, du lieu, des peuples, de la destination, et l'on verra varier à l'infini les proportions des pleins, des vides, des formes, des ornements et de tout ce qui tient de l'art* »¹⁴.

Des pensées apparentées se trouvent dans « Histoire et vérité » (1954) du philosophe Paul Ricœur, dans « L'éloge de la différence » (1974) du généticien Albert Jacquard, dans « L'utopie réalisable » (1975) de l'architecte Yona Friedmann, dans « Genèse » (1981) du philosophe Michel Serres ou dans le « Régionalisme Critique » (1983) de Kenneth Frampton.

J'ai cherché pourquoi la théorie héritée des Modernes a échoué dans un internationalisme meurtrier, condamnable, homogénéisant. Il m'est apparu qu'on y avait confondu l'universalité avec l'unité : on pensait que ce qui vaudrait pour l'un serait bon pour tous ! Quelques barbaries en ont émergé.

Pourtant, quant à l'humanité, seule l'idiosyncrasie ouvre à l'universel. En manifestant le comportement particulier, propre à un groupe ou à un individu, face à l'influence d'agents extérieurs¹⁵, l'idiosyncrasie fait de la spécificité et de la différence, des valeurs communes, partagées, riches des cultures, des climats, des géographies, etc. La différence fonde l'universel partagé par les humains sur terre : « plus on s'inscrit dans une culture, plus on touche à l'universel. »

¹² - cité par THOMAS, Pierre-Henri, « La statistique, le stade ultime du mensonge », in Trends/Tendances, 25 janvier 2014, p.3

¹³ - [http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/Publication_globale\(1\).pdf](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/Publication_globale(1).pdf)

¹⁴ - DIDEROT, Denis, *Sur l'art et les artistes*, Hermann éditeur, Paris, 1967, p.69

¹⁵ - Du grec ancien ἰδίος (ídios = « qui a un tempérament particulier »), σύν (syn = « avec »), et κράτος (kratos = « force, vigueur »).

8_ Le rôle de la culture

La culture n'est plus le contexte de nos actions ; elle est la condition même de leurs accomplissements. Il s'agit de chercher, dans chaque lieu où œuvrer, la particularité de la rencontre entre une société et son contexte. En architecture et urbanisme, revendiquer la culture c'est refuser l'hégémonie des réponses techniques à la crise environnementale. Et c'est aussi garantir la part sociale des projets, et protéger la part équitable de l'économie.

L'oubli initial de la culture comme aspect significatif du développement durable étonne. Le rapport Brundtland ne précisait-il pas que « *deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.* »¹⁶

Or les notions de besoin, d'état des techniques et des organisations sociales dépendent de l'histoire des peuples, des cultures, « *figures historiques cohérentes* »¹⁷ selon le philosophe français Paul Ricœur, et de leurs expressions quotidiennes. Même si nous assistons à une conscience mondialisée de la situation planétaire, les modalités d'actions sont contextualisées et dépendent des cultures, dans une stratégie du disponible étendue des matières aux gens.

Les acteurs de l'établissement humain le savent. Une belle idée n'est réalisée que si elle est comprise, faite leur par ceux qui la vivront¹⁸. Ce qui est approprié l'est aux gens, par les gens, à une société et par une société. Les aménageurs et les architectes urbanistes doivent engager toute leur puissance aux côtés de l'homme, dans le monde humain commun. S'engager aux côtés du « Petit homme » disait Alvar Aalto.

9_ L'interdépendance

Une fois les différences reconnues, il est nécessaire pour la mise en place d'une équité de comprendre la logique d'interdépendance, que le développement durable met particulièrement en avant.

« La notion d'interdépendance joue sur trois plans :

- interdépendance dans le temps,
- interdépendance des domaines, social environnemental, économique ;
- interdépendance spatiale.

Les effets d'une action ne se limitent pas au présent ou au court terme. Le long terme, voire le très long terme (plusieurs siècles) sont en réalité influencés et ces incidences peuvent s'avérer significatives sur la situation des collectivités humaines : dans les régions dites de tradition industrielle, aux pollutions de sols ou aux effets de l'extraction minière (affaissements, effondrements, risque d'inondation), ou à un niveau global, la menace d'une transformation du climat à relier à plus de deux siècles de croissance industrielle. »¹⁹

Finalement, c'est le territoire lui-même qui est le lieu d'interdépendances renforcées. Une action sur une zone donnée aura, certes, des conséquences sur la zone en question, conformes ou non aux intentions qui présidaient à la décision de l'appliquer, mais disposera aussi d'effets de débordement sur d'autres territoires. Dépasser les impacts d'un territoire sur un autre pour passer à l'approche collaborative, à la complémentarité s'impose aujourd'hui, face à la nécessité de réduire l'empreinte écologique de nos actions.

¹⁶ - BRUNTLAND, Gro Harlem, *Our Common Future*, Oxford, 1987. Source facile : http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland

¹⁷ - RICOEUR, Paul, *Histoire et Vérité*, Seuil, Paris, 1955, p.296

¹⁸ - MADEC, Philippe, *Le temps à l'œuvre citoyen. Plourin-Lès-Morlaix 1991-2004*, éd. Jean-Michel Place et Sujet-Objet, Paris, 2004

¹⁹ - LAGANIER, Richard, VILLALBA, Bruno, ZUINDEAU, Bertrand, *Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire* in <http://developpementdurable.revues.org/774#ftn8>

10 _ Conclusion²⁰

L'autonomie des métropoles est un leurre ; leur dépendance est grande, voire totale, en ressources, en énergie, en main d'œuvre, en biens, etc. : leur stock d'approvisionnement n'est que de quelques jours. Les stratégies guerrières d'aujourd'hui, malheureusement déjà vues à l'œuvre, s'y intéressent : couper l'approvisionnement, l'eau et l'énergie dans des grandes villes les fait tomber plus bas qu'au moyen-âge.

Les métropoles sont utiles, je ne cherche pas à revenir à la France rurale, mais je sais à quel point il est indispensable que l'aménagement du territoire soit équilibré. L'interdépendance fondamentale des mondes ruraux et urbains nécessite de mettre en place les bases d'une équité territoriale, d'une justice sociale qui fait qu'on soutient ce qui ont moins, *tant à la ville qu'à la campagne*. Compléter le projet urbain par un projet rural, c'est trouver un rééquilibrage utile à tous.

²⁰ - D'autres thèmes auraient mérité d'être abordés :

- au-delà et à partir de quel échelon territorial doit-on considérer que la notion d'équité territoriale devient pertinente ou impertinente ?
- quelle est la structure spatiale des territoires ? L'emboîtement des échelles ou la vision transcalaire portées par les valeurs éco-responsables qui débordent des contours : biodiversité ; déplacement ; déchets ; emploi ; trame verte et bleu ; solidarité ; etc.

Note pour la présentation des projets et réalisations déjà là

Montpellier 2060 :

- la crue intérieure, la ville en creux ; ne pas développer et étaler ;
- l'urbanisme de négociation plutôt que de projet;

La réponse du Pays de Lunel :

- le recours à la culture ;
- le pôle œnotouristique, valorisation mondiale des ressources locales ;

La stratégie de développement durable à la très grande échelle du Val de la Durance :

- l'impact de la métropolisation Marseille Aix ;

face à :

- un laisser-faire qui urbanise la vallée de la Durance ;
- une gentrification des territoires de la Durance ;
- une augmentation des nuisances dans la vallée ;
- un coût induit très lourd d'un développement économique spontané ;
- l'impact urbain du tram-train qui est un rail d'agglomération ;
- la défaite de l'agriculture ;
- une nature affaiblie et une eau réservée ;

on a proposé l'hypothèse « Regain » L'hypothèse Regain s'appuie sur six principes :

- un espace naturel écotonal ;
- une eau structurante, visible et appropriée ;
- une agriculture pérennisée, diversifiée et écologiquement intensive ;
- une mobilité triple ;
- une économie verte, symbiotique et relationnelle ;
- et finalement un territoire semé de lieux habités.

L'éco-quartier du Fort d'Aubervilliers :

- l'espace polarisé rend un service régional ;
- la démarche participative ;
-

L'exemplarité de Pacé au sein de Rennes Métropole :

- faire un apport spécifique à la métropole ;
- revendiquer une histoire, une origine et la confronter aux questions du futur ;

L'éco-village des Noés à Val-de-Reuil :

- l'épaisseur transversale : sociale, économique, environnementale et culturelle.